



Communiqué



SALAIRES : LES EMPLOYEURS DISENT « ATTENDEZ NOVEMBRE » LES SALARIÉS, EUX, N'ATTENDENT PAS POUR FAIRE TOURNER LA BRANCHE

À la suite de la revalorisation du SMIC au 1er juin, FO RMDS a demandé la réouverture immédiate des négociations salariales.

La réponse des employeurs est claire : **il faudra attendre novembre !**

Pour FO RMDS, cette décision est incompréhensible.

Les salariés saisonniers d'été sont déjà en poste. Les salariés permanents assurent toute l'année le fonctionnement des entreprises de la branche. Tous contribuent chaque jour à l'activité, à la qualité du service et aux résultats de la profession.

Mais lorsqu'il s'agit de reconnaître leur engagement, leur expérience et leurs compétences, les employeurs demandent aux salariés de patienter.

Patienter alors que le coût de la vie continue d'augmenter : carburant, alimentation, logement et dépenses du quotidien n'attendent pas.

Le sujet n'est pas seulement la hausse du SMIC. C'est la reconnaissance du travail réalisé par les salariés de la branche.

Lorsque les premiers niveaux de rémunération se rapprochent du salaire minimum, c'est toute la grille conventionnelle qui perd en cohérence. Les écarts entre classifications se réduisent, fragilisant la reconnaissance des qualifications, de l'expérience, des responsabilités et des métiers exercés.

Les employeurs ne peuvent pas demander toujours plus d'engagement aux salariés tout en reportant les discussions salariales à plusieurs mois.

Le problème n'est pas le coût de la mesure.

Le problème est le refus d'ouvrir les négociations.

Pour FO RMDS, une branche qui veut attirer et fidéliser ses salariés doit aussi reconnaître celles et ceux qui la font vivre.

Ce n'est pas une question de quelques centimes. C'est une question de respect.

FO RMDS exige la réouverture immédiate des négociations salariales, la revalorisation de la grille conventionnelle et une véritable reconnaissance des compétences et des métiers des salariés des remontées mécaniques et domaines skiables.

Les salariés ne peuvent pas attendre novembre pour être reconnus.

Paris le 22/07/2026

Priscilla MARINI
Secrétaire Générale FO RMDS



FORMDS Fédération Nationale des Transports et de la Logistique Force Ouvrière - UNCP

40, Rue du Professeur Gosset - 75018 PARIS - Tel : 01 49 71 27 70 - Fax 01 49 71 27 80

E-Mail : secretariat@fo-transports.com . fo.rmds@orange.fr

